

BERNARD LACOTE

Une trentaine d'emplois créés par les ORAC



Après une carrière d'une vingtaine d'années à la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), Bernard Lacote est depuis cinq ans le Délégué Régional au Commerce et à l'Artisanat (DRCA). A ce titre, il pilote les onze Opérations de Redynamisation du Commerce et de l'Artisanat (ORAC) que compte en 2005 la Champagne-Ardenne. Six d'entre elles se concentrent dans les Ardennes, couvrant la quasi totalité du territoire, hormis le bassin de Charleville-Mézières.

"Les Ardennes sont en pointe" dit-il volontiers. *"Les premières opérations ont commencé dès 2002"*. L'ensemble des ORAC y représente un potentiel de 3 900 entreprises parmi lesquelles plus de 600 projets ont été identifiés. Les aides cumulées apportées par l'Etat, via la DRCA, et la Région s'élèveront à 2,5 M € au terme du programme en 2008. *"Aujourd'hui, la connaissance précise de l'impact des ORAC permet d'annoncer la création de l'ordre d'une trentaine d'emplois pour chaque ORAC"*, précise Bernard Lacote.

Simple, percutant, performant

Le succès ardennais des ORAC s'explique pour beaucoup par *"la prise de conscience*

des élus" qui ont vite compris que ces opérations *"étaient un moyen facile et performant de faire du développement local"*. Il y avait l'outil, financé à 80% par des fonds publics. Ils l'ont utilisé dans un mouvement qui a rassemblé nombre de partenaires parmi lesquelles les chambres consulaires jouent également un rôle moteur. Le contrat territorial est venu formaliser cette union sacrée. L'engagement des participants à ces opérations, dont de *"nombreux bénévoles commerçants et artisans"* souligne le DRCA, nourrit la dynamique. *"Ce département manifeste une volonté marquée de travailler ensemble"* observe Bernard Lacote.

C'est pourquoi les ORAC sont amenées encore à s'amplifier. L'une des missions confiées à Vincent Thiery, sera justement pour 2006 d'élargir l'opération au territoire des Rièzes et des Sarts. Une autre innovation sera, prochainement dans la Pointe et dans le Rethélois, le mariage d'une ORAC avec une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). *"Il faut réfléchir à la valorisation du patrimoine non classé des habitants et à la restauration dans les règles de l'art des bâtiments anciens"*.